

Lettre de mission d'Agnès Jullien

MANDAT « International » relatif à la préfiguration de l'Université Cible dans le cadre du projet I-SITE FUTURE

Chère collègue,

Vous avez accepté de faire partie du Comité opérationnel de l'Université Cible (COMOP U-Cible), ce dont je vous remercie chaleureusement. Cette lettre a pour objet principal de préciser les contours de votre mandat et de l'expliquer au sein de cette instance.

Animé par Hélène Jacquot-Guimbal, directrice générale de l'Ifsttar, le COMOP U-Cible assure la mise en œuvre de la préfiguration de l'Université Cible, dans le cadre de l'I-Site FUTURE et en cohérence avec son plan d'action, c'est-à-dire des actions relevant des rubriques « Recherche », « Formation », « Valorisation et transfert », « Relations internationales » et « Vie étudiante, vie de campus » décrites dans le dossier transmis à l'ANR en novembre 2016. Il bénéficie du soutien de l'équipe-projet dirigée par Anne-Lucie Grange, cheffe de projet et des moyens financiers mis à disposition dans ce cadre. Il exerce son rôle sous la responsabilité du Comité de pilotage animé par Gilles Roussel, organe de décision et d'arbitrage dont il suit les décisions et auquel il rend compte.

Au sein de ce Comité opérationnel, vous êtes mandaté pour piloter le volet « International ».

Dans le respect des orientations fondamentales du projet, des décisions du Comité de pilotage et des indications, demandes ou décisions du Comité opérationnel, vous aurez à mener à bien votre mandat, tel que détaillé ci-dessous.

Ce mandat est valable jusqu'en décembre 2018.

Nous vous prions de croire, chère collègue, en l'expression de notre considération distinguée,

Philippe Tchamitchian

Gille Roussel



Mandat

Ce mandat est prévisionnel et susceptible d'ajustements.

Un des enjeux majeurs de ce mandat vise à cristalliser (en interne comme en externe) les actions phares du projet FUTURE explicitées sous l'intitulé « international » (actions 16, 17 et 18) avec l'axe stratégique de gouvernance de l'U-Cible qui consiste à développer des fonctions de soutien mutualisées pour le développement à l'international du futur établissement.

La démarche doit également intégrer thématiquement les activités actuelles de recherche et formation des établissements ainsi que les partenariats structurants déjà en vigueur avec des organismes de recherche/formation/villes ou pays.

Les engagements des partenaires dans le projet I-Site sur le volet Europe et international concernent de manière générique le développement de la visibilité de l'Université Cible à l'international et de la

captation de fonds Européens, en particulier sur la ville de demain. Les objectifs de l'U-Cible sont tout à la fois de renforcer un réseau de partenaires étrangers et d'augmenter les taux de réussite aux appels à projets de formation, de recherche et d'innovation, notamment en assurant un plus grand nombre de coordinations de projets Européens dont les projets d'excellence scientifique ERC et le renforcement des actions Erasmus+.

Il est nécessaire d'analyser les activités actuelles des services soutien des établissements qui fusionnent en U-Cible, de constituer des groupes de travail qui couvrent l'ensemble des activités actuelles et à venir, de conduire des discussions qui permettent de structurer l'organisation de l'U-Cible et afin d'assurer le rayonnement international de l'initiative de formation, de recherche et d'innovation.

Les missions sont :

- d'imaginer et développer le projet stratégique international de l'U-cible en collaboration avec le 1^{er} cercle Europe et International des établissements du projet FUTURE
- de coordonner les services d'appui à l'international des composantes de l'U-Cible
- de définir avec les composantes concernées la feuille de route Europe et international de l'U-Cible qui intègre les actions internationales de FUTURE, en lien avec la stratégie Internationale de l'U-Cible
- d'articuler les activités de l'U-Cible en lien avec l'international avec les actions du projet FUTURE qui ont un impact à l'international

Les typologies d'activités à prendre en compte sont :

1) des activités qui s'appuient sur des réseaux ; ces activités s'inscrivent dans la logique des grands programmes de recherche et d'innovation financés au niveau des pays (dont les programmes Européens font partie et notamment H2020 et le FP9) ; ces programmes s'échelonnent dans une logique pluriannuelle de travail d'influence nationale (via les représentants au comité de programme pour l'Europe et pour du bilatéral thématique avec différents pays via d'autres acteurs des ministères de la recherche, de la transition écologique et solidaire, ou de l'intérieur) et procurent des financements de projets de recherches sous forme d'appels blancs ou thématiques, individuels ou partenariaux ; une bonne représentation dans les groupes d'influence construisant la position Française est essentielle pour capter des fonds Européens.

2) des activités de collaborations de recherche qui, initiées par des chercheurs, se consolident et se développent directement entre deux ou plusieurs établissements de différents pays ; ces collaborations sont établies sur la base d'échanges (mobilités de chercheurs ou d'étudiants), de thèmes de recherche et de moyens partagés (MOUs , LIAs, Instituts). Ces activités peuvent s'inscrire dans un cadre purement académique ou encore dans un cadre méta (exemple Efficacity ou SystemX pour Singapour) ou enfin dans une logique partenariale plus large impliquant plusieurs organismes publics et privés s'appuyant sur une ambassade et des actions suivies par nos ministères (exemple USA-Californie ou Virginie) ; les activités collaboratives peuvent également s'adosser à des projets de formation continue et s'articuler avec des partenariats pédagogiques déjà constitués.

3) **des activités de représentation institutionnelle** lors de l'accueil de délégations de visiteurs et ou de visites à l'étranger, de communication internationale dans les grands congrès à un niveau de direction.

4) **des activités de développement de l'internationalisation des formations** : contribution à des programmes d'enseignement et de formation internationaux, aide au développement de double diplômes, gestion, au niveau du futur établissement, de la mobilité entrante et sortante, et contribution aux différents moyens de promotion de l'international (international « at home », internationalisation des formations, formation de formateur, participation aux salons internationaux...).

ANNEXE : détails des missions pour mémoire

- 1) Imaginer et développer le projet stratégique international de l'U-cible en collaboration avec le 1^{er} cercle Europe et International des établissements du projet FUTURE selon 3 modes d'action :
 - organiser les réunions de concertation nécessaires pour dégager des propositions phares visant à développer la visibilité internationale des établissements en particulier celle de l'U-Cible,
 - mener la rédaction collective de ce projet en y intégrant les services d'appui et les futurs pôles de recherche de l'U-Cible
 - conforter le positionnement de l'U-Cible dans le monde via la présence de bureaux à l'étranger (Bruxelles /CLORA, Chine /IDEX de Lyon...) et des actions structurantes négociées
- 2) Coordonner les services d'appui à l'international des composantes de l'U-Cible pour
 - organiser à la fois des activités institutionnelles comme la négociation de partenariats structurants de formation ou de recherche et des activités d'aide aux chercheurs, doctorants ou étudiants sur le volet international
 - mutualiser les compétences existantes autour de nouveaux services couvrant l'aide au montage de projets Européens dont H2020 et le futur PCRD, la gestion des mobilités étudiantes et de chercheurs, la gestion des partenariats bilatéraux
 - co-construire de nouvelles actions d'appui et notamment autour de la notion de HUB enseignement-recherche-innovation et conduire le développement de ces hubs en tenant compte du territoire « cible » en inscrivant les actions dans différentes zones géographiques : Europe, Amérique du Nord, Asie, Océanie, Afrique noire, Afrique du nord, Amérique du Nord, Amérique du sud
- 3) Définir avec les composantes concernées la feuille de route Europe et international de l'U-Cible qui intègre les actions internationales de FUTURE, en lien avec la stratégie Internationale de l'U-Cible (défini au point 1) et sa mise en œuvre, notamment :
 - en proposant un diagnostic des forces en présence de soutien
 - en organisant les missions et les activités des services d'appui aux laboratoires et composantes de formation et aux directions d'établissement dans une configuration multi-sites qui intègre l'ensemble des exigences « métiers » de chaque établissement
- 4) Articuler les activités en lien avec l'international de l'U-Cible avec les actions du projet FUTURE qui ont un impact à l'international :
 - en interne en participant au COMOP pour y présenter et discuter l'avancée des réflexions internationales en vue d'une soumission à la décision du COPIL ; des propositions de plan d'action et de notes de cadrage pour l'U-Cible s'appuyant sur les travaux du groupe 1^{er} cercle Europe et international seront ainsi soumises au COMPOP
 - en interne en participant au Comité de coordination du projet ANR FUTURE pour veiller aux articulations des actions de FUTURE sous l'angle international, et en particulier celles de l'action 16 (ligue internationale), 17 (tête de réseau Européen des PIN ville), 18 (Institut des hautes études sur la ville) entre elles, chaque action étant menée en autonomie par le responsable de l'action concerné nommé par son établissement ; des propositions de feuilles de reporting faisant état de cette coordination seront soumises au Comité de coordination en vue d'une soumission à la décision du COPIL

- en externe en articulant le positionnement national et régional de l'U-Cible et notamment en s'inscrivant dans la dynamique locale des autres ISITES et IDEX et de l'appui offert aux chercheurs, doctorants et étudiants localement ainsi qu'en positionnant U-Cible globalement via des bureaux à l'étranger et grâce au développement d'un programme d'ambassadeurs scientifiques à l'étranger.